

Le nouveau pont laissera passer les truites



De gauche à droite : Vincent Barbier, directeur des services techniques, Vincent Legros, responsable de l'Agenda 21, Marie-Noëlle Barreateau, technicienne milieux aquatiques au SMLS et Maurice Rio, adjoint aux travaux.

En amont, elles étaient asphyxiées par l'agrégat de sédiments. En aval, la chute d'eau les empêchait de remonter le courant. Avec le futur pont du Penher, en chantier depuis le 20 juin, les truites du ruisseau de Lérans pourront bientôt revenir frayer. « On remplace les anciennes buses par un pont plus adapté, mieux dimensionné. Il s'agit d'un pont cadre, fait de cubes de béton assemblés », explique Marie-Noëlle Barreateau, technicienne milieux aquatiques au Syndicat mixte du Loc'h et du Sal (SMLS).

« Grâce à ce nouveau pont, l'eau, les sédiments et les poissons pourront transiter librement. » Cette action de restauration de la continuité écologique s'inscrit dans le cadre d'un programme de cinq ans du SMLS, afin de répondre à la direc-

tive-cadre européenne sur l'eau et les milieux aquatiques. Ce plan permettra la restauration de la continuité écologique sur vingt-deux ouvrages du bassin-versant du Loc'h et du Sal.

Le chantier du Penher, confié à l'entreprise Paulic de Baud, durera encore deux semaines : « On est à l'étiage : le niveau de l'eau, très bas, est propice aux travaux, continue Marie-Noëlle Barreateau. Le 6 juillet, le pont sera terminé et les truites pourront venir se reproduire dans les frayères en amont, dans un milieu qui leur correspond. »

Coût annoncé de l'opération : 33 000 € HT. 80 % des fonds proviennent du conseil départemental et de l'agence de l'eau. Les 20 % restants seront financés par les communes concernées par le SMLS.

